

Elections départementales 2023

Le Conseil départemental issu des élections du 8 juin dernier s'est réuni le 28 juin sous la présidence de son doyen d'âge, Jacques Liabeuf, pour élire son Président et constituer son Bureau et ses commissions.

Serge ROUDIL a été réélu Président du Conseil de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes de la Drôme. Au cours de ce nouveau mandat de 3 ans, il sera assisté d'un Bureau constitué de :

- Alain PRAT en tant que Vice-président
- Lucie SEGUIN comme Secrétaire Générale
- Christian GAUME étant trésorier

Le Conseil comprend également 2 conseillers titulaires : Sophie BOURDET et Jacques LIABEUF et une conseillère suppléante : Laurence NOYERIE.

Le secrétariat administratif est toujours géré par Morgane VIGNAL.

Compte-tenu du nombre réduite de conseillers sous cette mandature par rapport à la précédente (6 conseillers au lieu de 9), il a été décidé que tous les conseillers feraient partie des principales commissions – conciliation, administrative et juridique. Vous trouverez le détail de la composition des commissions en suivant ce lien : <https://drome.ordremk.fr/les-commissions/>



Le Conseil 2023-2023 et sa secrétaire administrative